

SECTION 8

HORTICULTURE 2025

Directrice: Beth Campbell 819-647-2909

Comité: Lynn Burrit, Betty Browlee, Holly Campbell, Jean Coles, Joan Conrod, Dulcie Elliott, Terry-Lyn Hodgins, Em Morrison, Christine Schupp, Jill West et membre honorifique In-Memoriam Lorna Younge.

Règlements généraux pour les catégories et sections d'horticulture:

Les exposants doivent être membres de la Société d'agriculture du Pontiac.

Les objets à exposés doivent être apporter **LE MERCREDI, entre 18h00 et 21h00**, à l'arène. Le jugement se fera le jeudi à 9h00 et seul les membres du comité de jugement sont présents.

La décision du juge est finale, basé sur ce qui est le règlement pour le jugement de l'horticulture et arrangements floraux de l'Ontario, Publication #34 édition 2003. Si l'item exposé n'atteint pas les standards, aucun prix ne sera décerné.

Les articles doivent être ramassés **LE LUNDI entre 15h et 16h.**

Les items doivent demeurés sur place jusqu'à l'heure prescrite à défaut de quoi, les bourses seront annulées.

Le formulaire d'entrée et étiquettes peuvent être obtenir au bureau d'administration et compléter à l'avance. Les objets exposés doivent être inscrit sur le formulaire d'entrée et chaque item doit être accompagné d'une étiquette comprenant, le numéro de membre, votre nom et adresse. Les étiquettes doivent être attachées à l'article avec de la ficelle ou élastique (pas de ruban gommé).

L'exposant fourni son propre contenant (ex: vase transparent, bouteille, contenant à conserve, éviter le styromousse). N'utilisez pas un contenant de valeur s'il te plaît.

Les plants de la division d'horticulture doivent être cultiver par l'exposant et étiqueter avec le nom d'espèces, le nom de la plante et la variété de la plante utilisant le terme botanique où le nom commun où possible.

La société d'agriculture du Pontiac prendra toutes les précautions raisonnables pour assurer que les plants ne soient pas endommager mais ne sont pas responsable pour la perte, le vol ou tout articles endommagés peu importe la cause.

L'exposant montre une entrée par classe, à l'exception de 'n'importe lequel' un nombre d'entrées peuvent être montrées si les produits exposés sont de différentes espèces et la classe n'est pas lister dans les classes pour ces espèces. Les subdivisions ne sont pas permises dans aucune classe, n'importe le nombre d'entrées.

Un montant forfaitaire sera remis au propriétaire de tout bouquet choisi afin de décorer le site de la Foire. Seuls les membres du conseil d'administration de la Société d'agriculture du Pontiac sont autorisés à faire ce choix. Ces plants seront enlevés des tables de "l'exposition de fleurs" et une enseigne indiquera comme tel.

SECTION A - FLEURS COUPÉES

Règlements pour fleurs coupées:

Un produit exposé dans une classe qui spécifie un certain nombre d'éclos, tiges, etc. doit être montré comme spécifié. Un bourgeon qui démontre de la couleur et considéré un éclos. NB: veuillez utiliser un contenant solide restant bien droit pouvant contenir glaïeul et autre fleur de grande taille.

Cultivar (variétés cultivées): les variations de certaines espèces de plantes nommées: e.g. la rose 'Paix', 'Paix' serait la variation de l'espèce rose.

Éclos: fleur individuelle, une par tige, un bourgeon qui montre de la couleur est considéré un éclos.

Pointe: une tige droite avec plusieurs fleurs mais qui n'a pas beaucoup de tige (i.e. glaïeuls, delphinium, mufliers).

Gerbe: Sur une tige ou branche on devrait avoir toutes les formes d'éclos, e.g. fleurs en éclos, bourgeons qui démontrent de la couleur, des feuilles et bourgeons verts. Tige: une tige ou branche qui supporte fleurs, bourgeons, feuilles ou fruits.

PRIX: 5,00\$, 4,00\$, 3,00\$, 2,00\$

Classe

1. Reines-Marguerites, n'importe quel cultivar(s), 3 tiges
2. Bégonia (tubéreux) avec son propre feuillage, flottant dans un contenant, 1 éclos
3. Canna, 1 tige
4. Clématite, 1 tige
5. Clématite, flottant dans un contenant ouvert, sans feuillage, 1 éclos
6. Feuillage coléus, n'importe quels cultivars, 3 tiges
7. Cléome, 3 tiges
8. Rudbeckie (Echinacea), n'importe quel couleur(s), 3 tiges
9. Heuchères, tiges fleuris, n'importe quel cultivar(s), 5 tiges
10. Heuchères, feuillage, n'importe quel cultivar(s), nommée si possible, 5 tiges
11. Cosmos, 3 tiges
12. Dahlia, éclos, 2 éclos
13. Delphinium, 1 pointe
14. Fougère, 1 variété, 3 tiges
15. Chou fleuri ou kale, 1 tête
16. Branche fleuris ou avec fruits, ne pas dépasser 24" du haut du contenant, 1 branche
17. Branche avec feuillage, en couleur, ne pas dépasser 24" du haut du contenant, 1 branche
18. Géranium de jardin, 1 tige
19. Glaïeuls, 1 pointe, n'importe quelle couleur
20. Glaïeuls, 2 pointes, une couleur
21. Glaïeuls, 3 pointes, trois couleurs
22. Rose trémière (Alcea), ne pas dépasser 24" du haut du contenant, 1 tige
23. Fleurs d'hosta, avec feuillage, 1 tige
24. Feuilles d'hosta, plus de 3" de large, feuillage blanc, crème ou panaché, nommée si possible, 3 feuilles
25. Feuilles d'hosta, plus de 3" de large, tout autre couleur de feuillage, nommée si possible, 3 feuilles
26. Feuilles d'hosta, jusqu'à 3" de large, un cultivar, nommée si possible, 3 feuilles

27. Hortensia tête en fleurs, en forme du ballon, n'importe quel cultivar(s), nommée si possible, 2 tiges
28. Hortensia tête en fleurs, éclore en forme de cône, 2 tiges
29. Lavatère, 3 tiges
30. Liatris, 3 pointes
31. Œillet d'Inde, éclos moins de 2", 3 tiges
32. Œillet d'Inde, éclos plus de 2", 3 tiges
33. Herbes décoratives, n'importe quel cultivar(s), croissance moins de 36", ne pas dépasser 24" du haut du contenant, nommée si possible, 5 tiges
34. Herbes décoratives, n'importe quel cultivar(s), croissance de 36" et plus, nommée si possible, 3 tiges
35. Pensée ou violette, avec propre feuillage, 5 tiges
36. Pétunia, éclos semi-doublé ou doublé, 3 gerbes
37. Pétunia, éclos simple, 3 gerbes
38. Phlox, n'importe quelle variété, 1 tige
39. Rose, complètement ouverte, flottant dans un contenant, sans feuillage, nommée si possible, 1 fleur
40. Rose, miniature, nommée si possible, 1 tige
41. Rose, miniature, nommée si possible, 1 gerbe
42. Rose, autre que miniature, nommée si possible, 1 tige
43. Rose, autre que miniature, nommée si possible, 1 gerbe
44. Rudbeckia, n'importe quelle espèce ou cultivar, 1 tige
45. Sauge sclarée, n'importe quel cultivar(s), 3 tiges
46. Sedum Stonecrop, grosses têtes, exemple Autumn Joy, 1 tige
47. Sedum, petites têtes, n'importe quel cultivar, 3 tiges
48. Muflier, 3 tiges
49. Marguerite anaphale, éclos frais, 5 tiges
50. Tournesol, toute variété, éclos pas plus de 6", 1 tige
51. Pois de senteur, 3 tiges
52. Zinnia, éclos moins de 3", 3 tiges
53. Zinnia, éclos de 3" et plus, 3 tiges
54. Les p'tits nouveaux de mon jardin – n'importe quelle nouvelle plante/plante variée, cette plante ne doit pas appartenir à une classe listée auparavant, celle-ci doit être nommée, 1 à 3 tiges ou gerbes
55. Autre tubercule de bulbe, d'ampoule ou rhizome, nommé si possible, 1-3 tiges
56. N'importe quelle autre annuel, nommé si possible, 1-3 tiges
57. N'importe quelle vivace, nommé si possible, 1-3 tiges
58. Grains de semences, nommé si possible, 3 tiges

SECTION B - PLANTES EN POTS

Règlements pour plantes en pots:

Les plantes d'intérieures doivent être cultivées par l'exposant au moins trois (3) mois avant l'exposition. Enlever tous contenants décoratifs.

PRIX: 5,00\$, 4,00\$, 3,00\$, 2,00\$

Classe

59. Saintpaulia, éclosion simple, 1 plant par pot
60. Bégonia, cultiver pour feuillage, 1 plant par pot
61. Bégonia, cultiver pour fleurs, toute variété, 1 plant par pot
62. Cactus, 1 plant par pot

63. Cactus de Noël, 1 plant par pot
64. Coléus, 1 plant par pot
65. Géranium de jardin (Pelargonium), 1 plant par pot
66. Impatiens, 1 plant par pot
67. Lierre, 1 plant par pot
68. Trèfle (oxalis), 1 plant par pot
69. Plante grasset autre que la variété cactus, 1 plant par pot
70. Toute autre plante cultivée pour éclore, nommé si possible, 1 plant par pot
71. Toute autre plante cultivée pour feuillage, nommé si possible, 1 plant par pot
72. Contenant extérieur, cultivée pour ses fleurs, 1 cultivar, nommé si possible, si le contenant est pour être suspendu, un crochet est requis
73. Contenant extérieur, cultivée pour le feuillage, 1 cultivar, nommé si possible, si le contenant est pour être suspendu, un crochet est requis

SECTION C - ARRANGEMENTS SPÉCIAUX, COLLECTIONS & JARDINIÈRES

Règlements pour les arrangements décors spéciaux, collections et jardinières:

Les contenants et assiettes jardinières avec plusieurs plantes doivent être arrangés par l'exposant et cultivés ensemble au moins trois (3) semaines avant l'exposition.

Exposition: un nombre de spécimens exposés (un minimum de 3 différentes {espèces/cultivars} plantes/variétés) pour un effet artistique et une perfection culturelle. Jardinière: un nombre de différentes sortes de plantes arrangés artistiquement, dans un seul contenant ouvert pour être à l'intérieur ou extérieur.

PRIX: 7,00\$, 6,00\$, 5,00\$, 4,00\$

Classe

74. Collection de fleurs de jardins coupées, min. 5 espèces, nommé
75. Arrangement attrayant de feuillage coupé, min. 5 espèces, nommé
76. Arrangement attrayant de grains de semences dans un contenant, min. 5 espèces, nommé si possible
77. Jardin de fées – un jardin dans un pot avec des accessoires miniature de fée.
78. Jardinière ou contenant extérieur, cultivée pour fleurs, doit avoir 2 ou plus différentes sortes de plantes, nommé si possible
79. Jardinière ou contenant extérieur, cultivée pour feuillage, doivent avoir 2 ou plus différentes sortes de plantes, nommé si possible

SECTION D - ARRANGEMENTS DE FLEURS DÉCORATIVES

Règlements pour classes décoratives avec fleurs:

Tous décors exposés doivent avoir comme matière des matériaux de plantes frais, à moins d'être spécifié. Les fleurs et autres matériaux utilisés dans les classes décoratives peuvent être obtenus d'autres sources et pas nécessairement cultivés par l'exposant. Des accessoires sont permis. Pas de

terre permise dans les classes décoratives. Un exposant peut montrer un produit exposé par classe.

PRIX: 8,00\$, 7,00\$, 6,00\$, 5,00\$

Classe

80. Spécial « *mon hobby* » Un arrangement floral fait par un homme dans lequel on retrouve des items du hobby favori.

81. 'L'heure du thé' – Arrangement floral . L'arrangement doit contenir une tasse et une soucoupe.

82. 'La chance des irlandais' – arrangement floral thématique.

83. "Jouer du coude" un arrangement vertical dans un contenant de votre choix. Les accessoires sont permis.

84. 'Prompt rétablissement' – Un arrangement avec fleurs pour soutenir le moral.

85. 'Une famille, une foire' – Un arrangement floral pour souligner une fête de famille, les chandelles sont permises.

86. 'Sur le sentier, par un ciel bleu, j'aime à me promener' – Un arrangement pouvant être composé de plantes trouvées le long du chemin, de plantes séchées ou de végétaux conservés.

CLASSES JUNIORS

Règlements pour classes juniors:

Les classes cadettes seront subdivisées en groupes d'âge. Les groupes d'âge seront les exposants de 5 à 9 ans et de 10 à 16 ans, au 30 Septembre, 2017. **Les exposants dans les classes juniors doivent avoir un numéro de membre obtenu au bureau de la foire. Le numéro de membre doit être écrit sur l'étiquette avec le nom et l'âge.** Les étiquettes doivent être attachées sur l'article exposé avec de la ficelle ou élastique (pas de ruban gommé). Les exposants moins de 5 ans peuvent s'inscrire dans ces classes, s'il le désire mais doivent avoir une carte de membre junior et un numéro d'exposant. L'exposant junior peut avoir l'aide d'un adulte, mais être encourager à utiliser leurs propres idées et créativité.

SECTION E - CLASSES JUNIORS - Exposants de 5 à 9 ans

PRIX: 4,00\$ 3,00\$, 2,00\$ 1,00\$

Classe

87. 'Blanc et noir' – Un agencement de fleurs blanches dans un contenant noir. SVP identifier les fleurs et autres végétaux.

88. 'Souvenirs' – Un arrangement floral place dans un jouet de notre enfance.

89. Vos fleurs coupées favorites NIP, 3 tiges.

90. 'Pouce vert' – Un bouquet composé de vos fleurs favorites provenant de votre jardin.

91. 'Ça c'est une feuille' – Montez votre plus grosse feuille sur un carton format carte postale.

92. Dans un carton d'œufs, assembler une collection d'objets naturels. Les objets doivent être clairement identifiés et peuvent être séchés. SVP aucun rongeur, ni insecte.

93. Une plante en pot que vous avez semé ou à parti d'une bouture.

94. Une (1) fleur avec son feuillage dans un vase ou un pot.
95. Prix junior d'horticulture-'*Ruby's Garden Special*' (classe pour les 5 à 9 ans) Un arrangement impressionnant d'items ramassés lors d'une marche tel cônes, fleurs, herbes, etc. Le tout disposé dans un contenant inusité.
Prix 12,50\$

SECTION F - CLASSES JUNIORS - Exposants de 10 à 16 ans

PRIX: 4,00\$ 3,00\$, 2,00\$ 1,00\$

Classe

96. 'Ma fête favorite, ex. : Noël, Halloween, etc.' – Une création fait de plantes ou de parties de plantes pour représenter votre congé préféré.
97. 'Vive le Canada' – Un arrangement floral célébrant le Canada.
98. 'Empreinte' – Un bouquet mis dans une chaussure ou une botte.
99. 'Les fleurs préférées' – Un design floral fait avec vos fleurs préférées de votre jardin.
100. 'Je flotte' – Fleurs en suspension dans l'eau, présenté dans un bol. Bien identifier les fleurs.
101. Montrez-nous votre plante. Cette plante doit avoir été cultivée à partir de la graine ou d'une bouture. Veuillez identifier la plante.
102. Arrangement compose d'une fleur et de son feuillage, le tout installé dans un contenant.
103. Un bouquet compose de différentes fleurs coupées dans un vase. Il est souhaitable d'identifier les fleurs.
104. Prix spécial en horticulture destiné aux Juniors (10 à 16 ans) - Le jardin de Ruby. Dans un contenant inusité, un arrangement floral impressionnant fait de fleurs et d'objets naturels trouvé dans la nature. Prix de 12.50\$

SECTION G – Exposants âge 3 à 4 ans

Cette classe est ouverte aux non-membres de la P.A.S.

Règlements pour la classe spéciale pour les exposants âge 3 à 4 ans:

Un carton d'exposant doit être attacher avec de la ficelle ou un élastique (pas de ruban gommé) sur le produit exposé et le nom et l'âge de l'exposant écrit clairement.

PRIX: 2,00\$ à chaque exposant

105. Un arrangement floral dans un petit contenant recyclé provenant du terrain de la Foire.

SECTION 9

CONCOURS D'ÉPOUVANTAILS & AUTRES

Directrice: Beth Campbell 819-647-2909

Ouvert à tous les âges, peut être travailler avec un groupe, famille ou aides. Les objets exposés doivent être inscrit sur le formulaire d'entrée et chaque item doit être accompagné d'une étiquette comprenant le numéro de membre, votre nom et adresse. Les étiquettes doivent être attachées à l'article. Les objets à exposés doivent être apporter **le mercredi, entre 18h00 et 21h00**, à l'arène.

Le jugement commence le jeudi à 9h00.

Les articles doivent être ramasser **le lundi entre 15h00 et 16h00**.

PRIX: 12,00\$, 10,00\$, 8,00\$, 5,00\$

Classe

1. 'Fière d'être canadien' – un arrangement sur sol avec des fleurs et des accessoires qui illustre votre fierté canadienne.
2. 'Des fleurs dans quoi?' – Un grand tapis de sol fait d'objets hétéroclites. Il peut être fait de fleurs, de feuillage, de fruits, de légumes, de branches, de graines, de tiges de maïs, de mousses, de cônes, d'herbes, etc.